Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 062-256203001-20261007-DEL2026_038-DE

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU CALAISIS
Hôtel de Ville – Place du Soldat Inconnu
62107 CALAIS CEDEX
Tél : 03 21 46 62 08

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Date du Comité syndical	Mercredi 7 octobre 2026 à 18H00
Numéro de délibération	DEL_2026_038
Administration générale/planification	Désignation d'un représentant du SyMPaC au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE du Delta de l'Aa
Rapporteur	Nicole CHEVALIER, Présidente du SyMPaC

Vu

- Le Code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions applicables aux syndicats mixtes fermés ;
- Le Code de l'environnement, notamment les articles L.212-4, R.212-30 et R.212-31 relatifs à la composition et au renouvellement des Commissions Locales de l'Eau (CLE) ;
- Les statuts du SyMPaC ;
- Le courrier de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Nord, adressé à Monsieur le Président du SyMPaC, sollicitant la désignation d'un représentant du syndicat au sein du premier collège des élus de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Delta de l'Aa, à la suite du renouvellement de ce collège consécutif aux élections municipales du 22 mars 2026 ;La délibération n°2026/17 du Comité syndical en date du 11 mai 2026, par laquelle celui-ci a dérogé, à l'unanimité, au principe du scrutin secret pour la désignation de ses représentants au sein des organismes extérieurs.

Considérant

- Que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Delta de l'Aa est un outil stratégique de planification à long terme mis en place à l'échelle du bassin versant, et le premier outil de concertation et de prise de décision locale dans le domaine de l'eau ;
- Que la Commission Locale de l'Eau (CLE) est l'instance représentative des acteurs de l'eau du territoire, chargée d'élaborer, de réviser et de suivre l'application du SAGE sur son périmètre de compétence ;
- Que le président de la CLE du SAGE du Delta de l'Aa, Monsieur Bertrand RINGOT, propose l'intégration du SyMPaC au collège des élus de cette commission et invite le syndicat à proposer la candidature d'un représentant ;
- Que la désignation de ce représentant relève de la seule compétence de l'organe délibérant du SyMPaC ;
- Qu'il appartient dès lors au Comité syndical de procéder à cette désignation.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

DÉSIGNE – M. Pascal PESTRE, Vice-Président du SyMPaC, en qualité de représentant titulaire du SyMPaC au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE du Delta de l'Aa ;

DÉSIGNE – M. Pierre-Henri DUMONT, Vice-Président du SyMPaC, en qualité de représentant suppléant, appelé à siéger en cas d'empêchement du titulaire ;

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 062-256203001-20261007-DEL2026_038-DE

SYNDICAT MIXTE
Hôtel de Ville – Place du Soldat Inconnu
62107 CALAIS CEDEX
Tél : 03 21 46 62 08

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

AUTORISE – Madame la Présidente à notifier la présente délibération à Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer du Nord ainsi qu'à Monsieur le Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du Delta de l'Aa ;

MANDATE – Madame la Présidente, ou toute personne dûment habilitée par elle, à signer tout document et acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le : 12 octobre 2026
- son envoi à l'affichage le : 15 octobre 2026

La Présidente du SyMPaC,

Nicole CHEVALIER

Adopté à l'unanimité
La Présidente du SyMPaC,

Nicole CHEVALIER

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 062-256203001-20261007-DEL2026_038-DE

SYNDICAT MIXTE
Hôtel de Ville – Place du Soldat Inconnu
62107 CALAIS CEDEX
Tél : 03 21 46 62 08

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Le sept octobre de l'an deux mille vingt-six, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le vingt et un septembre deux mille vingt-six s'est réuni à Calais en l'auditorium du Musée des Beaux-Arts de Calais, sous la Présidence de Madame CHEVALIER.

Etaient présents :

Mmes Christine ALEXANDRE, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Caroline MATRAT, MM. Eric BAHEUX, Philippe BOUCHEL, Patrick BRAEMS, Willy BUTTEZ, José DE GRAVE, Benjamin DOUAY, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Sylvain LAPOTRE, Laurent LENOIR, Jean-Marc LEROY, Pascal PESTRE, Cyril POLLET, Albert ROUSSEZ (**Grand Calais Terres & Mers)**
Mmes Catherine BOURGOIS, Nicole CHEVALIER, Virginie GARENEAUX, MM. Yves ENGRAND, Richard LANDRON, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Patrick WAY **(Communauté de Communes de la Région d'Audruicq)**
MM. Patrick BOULOGNE, Eric BUY, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Christophe HENARD, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Jérémy MAHIEUX **(Communauté de Communes Pays d'Opale)**

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr BAHEUX), Faustine MALIAR (pouvoir Mr LAPOTRE), Corinne NOEL, MM. Philippe MIGNONET (pouvoir Mr PESTRE), Jean-Michel TACCOEN (pouvoir Mr DUMONT) **(Grand Calais Terres & Mers)**
Mme Sandrine LEPRINCE, MM. Jacques-André DELACRE (pouvoir Mr ENGRAND), Olivier MAJEWICZ, Olivier PLANQUE (pouvoir Mme CHEVALIER) **(Communauté de Communes de la Région d'Audruicq)**
M. Christophe DUPONT (**Communauté de Communes Pays d'Opale)**

Etaient absents :

M. Blaise DE SAINT JUST (**Grand Calais Terres & Mers)**

Secrétaire de séance : M. Eric BAHEUX